

2011/4075 - Lyon 7e - Réalisation d'une bibliothèque municipale au sein d'un programme immobilier à construire sur un terrain situé sur l'îlot Fontenay à Gerland - Passation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique - N° EI 07302 - N° inventaire 07302 V 001 - Opération N° 07302001- Programme 00005 "Culture et patrimoine" - Autorisation de programme 2011-3 - Vote de l'autorisation de programme 0005/2011-3. (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 12/12/2011, p. 2595)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit de la réalisation d'une bibliothèque municipale au sein d'un programme immobilier à construire sur un terrain situé dans le 7^e arrondissement, qui s'appelle l'îlot Fontenay, ainsi que la passation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec l'OPAC du Rhône pour construire, au rez-de-chaussée, un volume pour une bibliothèque et au dessus des logements et des accessions à la propriété.

Avis favorable de la Commission.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'ai envie de dire « enfin, la bibliothèque de Gerland va voir le jour en 2015, dans une nouvelle mandature ».

Enfin, parce que cette promesse qui était une de vos priorités a demandé trois mandats.

M. LE MAIRE : Pas trois quand même !! Ah, pour le prochain ? C'est un pronostic ? Très bien, allez-y.

M. DELACROIX Pierre : Il faut y croire, Monsieur le Maire !

M. LE MAIRE : Bien sûr, Monsieur Delacroix. Je vois que le moral de l'Opposition est au plus haut.

(Rires.)

M. DELACROIX Pierre : On peut facilement imaginer que le suivi de ce dossier n'a pas été suffisamment volontaire pour faire aboutir le projet. Quelle énergie dépensée par M. le Maire du 7^e arrondissement...

Après le grand plan piscine (on va vu le décalage entre vos promesses et la réalisation), le grand plan bibliothèque semble s'être égaré sur les mêmes chemins.

Pour mémoire dans votre programme « Aimer Lyon » en 2008, il est écrit « *nous poursuivons enfin - c'est vous qui le dites - notre politique de maillage du territoire en créant 5 nouvelles bibliothèques : Saint Jean, 6^e, 7^e, 3^e et 9^e arrondissements et en déplaçant celle du 1^{er}* ». Où en sommes-nous aujourd'hui ? Combien de promesses ont abouti ? Une seule à ma connaissance. Seule la Duchère est effectivement sortie de terre et opérationnelle. Celle du 3^e est bien programmée sur la friche RVI mais avec une ouverture prévue en 2015. Celle du 6^e a été relancée par

l'initiative de la mairie d'arrondissement et est conditionnée à un programme immobilier avec un promoteur privé sur une partie du quadrilatère de la mairie du 6^e. Quant à celle de Saint Jean et le déménagement de celle du 1^{er} arrondissement, c'est le silence. Encore une fois, on est loin du compte.

On imagine aisément, Monsieur le Maire, que toutes les promesses de campagne ne puissent être tenues mais quand même, votre taux de respect des promesses non tenues, de la parole donnée, est particulièrement faible.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons tous de ce dénouement heureux, tout en restant réservé sur l'aboutissement de ce projet tant il a été émaillé de promesses et de déceptions. C'est pourquoi, je préfère rester prudent et, soyez en sûr, vigilant, car c'est en fait l'OPAC du Rhône qui a la maîtrise du projet et rien ne dit, dans la situation économique actuelle, que le calendrier ne soit pas susceptible de modification.

C'est bientôt Noël, Monsieur le Maire, alors soyons optimistes puisque dans le 7^e arrondissement, tout fini par arriver, même avec un certain retard comme, par exemple, le gymnase de la ZAC du Bon Lait.

Finalement, les périodes électorales ont du bon puisqu'elles vous rappellent, plus efficacement que nous, semble-t-il, à vos promesses et vos engagements.

Je vous remercie.

Mme RIVOIRE Françoise, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, en l'absence de Jean-Pierre Flaconnèche et en tant qu'élue du 7^e arrondissement, je voulais souligner la satisfaction de l'arrondissement de voir la réalisation de cette bibliothèque que les Gerlandais, les associations et le Conseil de quartier attendent depuis très longtemps.

Le budget que nous venons de voter et la bonne gestion de la Ville de Lyon a effectivement permis d'inscrire cet équipement majeur au niveau du 7^e arrondissement.

Je voulais rappeler que la bibliothèque actuelle est installée de façon provisoire depuis plus de 20 ans (vous voyez, Monsieur Delacroix, que c'est très ancien et que le provisoire peut durer très longtemps). Cette bibliothèque est la plus petite du réseau des bibliothèques alors que la population du 7^e arrondissement augmente de façon importante.

L'accessibilité PMR ainsi que l'accès aux parents avec des poussettes n'est pas du tout évidente à ce jour, la partie concernant les enfants étant en sous-sol et accessible uniquement par des escaliers.

Je voudrais saluer le travail remarquable de lien social qui est fait par l'équipe actuelle de la bibliothèque autant au niveau de l'accueil

que du travail auprès des habitants et surtout, des enfants qui fréquentent cette bibliothèque.

Ce nouvel outil répondra à toutes ces attentes et permettra d'impulser une nouvelle dynamique de proximité.

Le quartier de Gerland étant en pleine expansion, il était nécessaire d'avoir un équipement adapté aux enjeux futurs.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je veux simplement dire un mot à M. Delacroix. Il se trouve que notre directeur des bibliothèques arrive de Marseille. Vous lui demanderez de faire la comparaison entre la politique du livre à Lyon et la politique du livre à Marseille. Et ensuite, vous revenez faire une intervention devant cette assemblée.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)